

DEMANDE D'EXTENSION DE GARANTIE D'ASSURANCE

POUR L'APPRENTISSAGE ANTICIPEE DE LA CONDUITE ACCOMPAGNEE OU CONDUITE SUPERVISEE

DOCUMENT DESTINE A L'ASSURANCE

ÉLEVE: Nom: Rajjaf Rabhi

Prénom: Zahra

Date de naissance: 01/12/1981

N° du livret d'apprentissage :

VÉHICULE:

Marque	Туре	N° d'immatriculation	
NISSAN	QASHQAI	QASHQAI BH-800-XS	

CONTRAT: Nom du souscripteur : RAJJAF Ahmed

N° de police ou sociétaire: 810MIA121518-2

Date de souscription: 26/06/2023

Taux de bonus/ malus 50% de bonus depuis moins d'un an

ACCOMPAGNATEUR (1)

	NOM	PRÉNOM	DATE de naissance	DATE de délivrance du permis B	NOMBRE de sinistres déclarés avec responsabilité depuis 3 ans
Père (*)					·
Mère (*)					
Tuteur légal (*) et/ou un accompagnateur désigné par le tuteur					
Autre(s)	Rajjaf	Ahmed	18/09/1972	19/10/2004	

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE

CACHET DE L'AUTO-ÉCOLE

Raison sociale: Auto-école Balma
Adresse: rue de l'europe 31130 Balma

Les soussignés

- · certifient sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus:
- certifient avoir pris connaissance des conditions qui s'imposent en matière de conduite accompagnée dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (arrêté relatif à l'apprentissage anticipé de la conduite) et s'engagent à s'y conformer.



Ils déclarent être informés que tout manquement au respect des conditions rappelées ci-dessus, ainsi que toute fausse déclaration, sont susceptibles d'entraîner le refus de garantie, sans préjudice des poursuites pénales éventuelles.

Signature du souscripteur:

Signature de l'accompagnateur (2):

- (1) Doit être conducteur dénommé au contrat
 (2) Au contrat où l'accompagnateur ne serait pas le souscripteur du contrat
 (*) Lorsque l'élève est mineur



LETTRE AVENANT A L'USAGE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DOCUMENT DESTINE A L'ELEVE

La société d'assurances ci-dessous dénommée

Caisse Meusienne d'Assurances Mutuelles

sollicitée par demande en date du **09/10/2023** en vue d'une participation à l'apprentissage anticipé de la conduite, déclare accepter l'extension des garanties à la situation de conduite accompagnée.

Contrat d'assurance n°: 810MIA121518-2 Numéro d'immatriculation du: BH-800-XS

Nom et prénom du souscripteur : RAJJAF Ahmed Nom et prénom de l'élève: Rajjaf Rabhi Zahra Nom et prénom du ou des accompagnateur(s):

Cette garantie ne doit pas faire l'objet de conditions différentes de tarification par rapport à celles prévues au contrat et acceptées par le souscripteur.

Au niveau de la franchise:

- le contrat ne prévoyant pas de franchise ne doit pas faire l'objet de modification;
- lorsque le contrat prévoit une franchise, celle-ci est appliquée sans modification.

Le montant de cette franchise est de

responsabilité civile		dommages		

A AVIGNON, le 09/10/2023 pour la société d'assurances

L'extension de garanties délivrée avant le début de la formation initiale, ne prendra effet qu'à la date d'établissement de l'« attestation de fin de formation initiale ».